

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du mardi 16 décembre 2025

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 12
Présents : 08
Votants : 10

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Julien JOURDAINE.

Date de la convocation :
10 décembre 2025

Excusés avec pouvoir : Caroline ARTHU pouvoir à Cathy BATISTE, William TAILLANDIER pouvoir à Philippe ANDRIAU

Date d'affichage :
10 décembre 2025

Excusés sans pouvoir : Caroline LALEVÉE LESAGE et Stéphane PETIT

Secrétaire de séance : Philippe ANDRIAU

DELIBERATION N°2025-64

OBJET : Désignation et création d'emplois d'agents recenseurs

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois de coordonnateur et d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur et de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de créer**, en application de l'article 3 (1°) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, **deux emplois d'agents recenseurs non titulaires** pour la période comprise entre le 05 janvier 2026 et le 27 février 2026.
- **De nommer** agents recenseurs Monsieur Jean Luc ROY 15 Les Chargnes 18190 Vallenay et Madame Arlette BUGES 18 avenue Hubert Gaulier 18190 VALLENAY.
- **de fixer la rémunération des agents recenseurs** à 682.00 € chacun pour la période désignée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance
Philippe ANDRIAU

Le Maire,
Marina DUPUY

Diffusion sur le site internet de la commune <http://www.mairie-vallenay.fr> le :

